

QUELQUES CHIFFRES

De l'inventaire physique, en cours d'établissement, relevons quelques chiffres significatifs :

- ❖ Livres : 15 000 dont 7200 classés en livres anciens et 7800 postérieurs à 1962.
- ❖ Revue, journaux : 15 000 dont 10 000 journaux quotidiens.
- ❖ Images : un fonds de 8000 cartes postales anciennes, dessins et photographies d'époque.
- ❖ De très nombreuses cartes géographiques dont certaines datant du début de la présence française.
- ❖ Gravures et tableaux : plus de 120 œuvres originales.
- ❖ 50 fonds d'Archives

COMMENT NOUS AIDER A PERENNISER LES DOCUMENTS DE LA MEMOIRE ?

- ❖ Adhérer au CDHA (30 €, étudiant 15 €)
- ❖ Effectuer des dons de documents
- ❖ Effectuer des dons financiers (déductibles à hauteur de 66% du montant du don)

Vous souhaitez participer à l'évolution du CDHA, vous avez une disponibilité de temps, les archives vous intéressent, merci de prendre au contact avec nous.



Les archives du CDHA



La Lettre d'Information du CDHA



Notre revue trimestrielle



Association loi de 1901
reconnue d'utilité publique



Maison Maréchal Juin
29, avenue de Tübingen
13090 Aix-en-Provence

Adresse postale :
BP 30502
13091 Aix-en-Provence cedex 02

Tel. : 04 42 52 32 89
Fax : 04 42 59 41 08

contact@cdha.fr
www.cdha.fr

Du lundi au vendredi
De 9h30 à 12h30
De 14h30 à 17h30



QU'EST CE QUE LE CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGÉRIE ?

Le CDHA a vu le jour en 1974 pour répondre aux vœux de différentes personnes, pour la plupart «Rapatriés d'Algérie», désireuses d'assurer la conservation de documents en leur possession évoquant l'histoire de l'Algérie jusqu'en 1962.

Dans le même temps d'autres personnes cherchaient à consulter des livres et documents de cette nature. C'est de cette conjonction qu'est née l'idée de rassembler, tant qu'il en était encore temps, des ouvrages précieux pour fonder et sauvegarder la mémoire de cette période d'histoire de l'Algérie Française : Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie était né.

Deux personnes sont à l'origine de la matérialisation de l'idée : Madame Charles Vallin (ancienne vice-présidente de l'Assemblée Algérienne) et Mademoiselle Pasquier-Bronde.



Le Général de la Moricière par Horace Vernet, 1848 (Don famille de Dampierre)

Une Association nationale est créée dans le cadre de la loi de 1901, sous la présidence de Maître Ciccolini, sénateur Maire d'Aix-en-Provence.

Son but est «rechercher partout en France et hors de France, rassembler, répertorier, conserver, pérenniser et faire connaître la documentation sous toutes les formes d'expression (histoire, littérature, art plastique, documents sonores, musique... etc.) concernant l'Algérie avant et pendant la présence française ainsi que les suites de cette présence». La bibliothèque (riche à l'époque d'un millier d'ouvrages) est inaugurée le 27 octobre 1975.

Reconnue d'utilité publique le 30 septembre 1985, le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie est maintenant installé dans la Maison Maréchal Juin - 29, Avenue de Tübingen - 13090 Aix-en-Provence et possède une délégation à la Maison des Rapatriés de Nice.

LES MISSIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGÉRIE

- Conserver et classer les documents collectés ou acquis, en veillant à l'intégrité et l'accessibilité de ceux-ci.
- Mettre ces documentations à disposition des publics intéressés : étudiants et chercheurs, enseignants, personnes originaires d'AFN, leurs descendants et amis...
- Faciliter la réalisation de travaux en relations avec ces documentations.
- Éditer la revue « *Mémoire Vive* ».
- Réaliser « *La Lettre d'Information du CDHA* »
- Gérer des groupes de travail sur des thèmes divers et des activités variées
- Réaliser ou participer à des expositions sur des thèmes allant de la vie de personnages célèbres à la célébration d'évènements historiques ou à la présentation de réalisations concernant l'œuvre française en Algérie (culture, architecture, infrastructures, économie...).

SES MOYENS

- Adhésions
- Dons (en nature ou en espèces)
- Nos partenaires : La ville d'Aix-en-Provence, le Conseil Général 13, le Conseil Régional PACA, la Mission Interministérielle aux Rapatriés et la ville de Marseille.